

SITUATION SOCIALE

Accélérer et renforcer le pacte de responsabilité

La France n'est plus en récession, mais elle est loin d'un « retournement » de la conjoncture, avec une croissance nulle au premier trimestre, la reprise des destructions d'emplois dans le secteur marchand au cours de la même période, une nouvelle hausse du nombre de demandeurs d'emploi en avril et une prévision de poursuite de cette progression jusqu'à la fin 2015 selon l'Unédic et l'Ofce.

À ces classiques indicateurs statistiques, s'ajoutent les effets du séisme des élections européennes de mai qui ne se limitent pas à la montée de l'eurosepticisme et à la sanction sévère de la majorité présidentielle. Les causes de ce choc électoral sont multiples mais, sur le plan social, l'absence de résultats dans la lutte contre le chômage explique pour une large part le vote protestataire des Français.

Aussi, s'il est une leçon à tirer de ce scrutin, c'est la nécessité d'accélérer et de renforcer la mise en œuvre du pacte de responsabilité. Avec ses quatre leviers d'action – baisse du coût du travail, allègements fiscaux, simplifications, réformes structurelles (dialogue social, marché du travail) – il constitue actuellement la meilleure stratégie pour permettre la reconquête de l'emploi grâce à l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Les mesures annoncées doivent maintenant se concrétiser sans tarder. Les délais prévus pour leur mise en place, qui vont s'étendre jusqu'en 2017 (voire 2020 pour le taux d'IS), gagneraient même à être réduits pour susciter un véritable choc économique.

Dans le même temps, le retour de la confiance des chefs d'entreprise constitue un objectif tout autant prioritaire. Trop de projets alourdissant les charges des entreprises et méconnaissant la réalité de leur fonctionnement sont encore actuellement envisagés, voire votés pour certains. Ils ne sont pas de nature à faciliter la mobilisation des acteurs économiques et sont même jugés dissuasifs dans certains secteurs.

Le report provisoire du débat parlementaire sur la réforme de l'inspection du travail et les discussions en cours sur la pénibilité, pour rendre applicable un

projet totalement irréaliste au départ, confirment la nécessité pour les pouvoirs publics de prendre en compte la réalité des entreprises. Cette voie doit être amplifiée pour sécuriser leur avenir et rendre attractif le territoire français pour tous les investisseurs, nationaux ou étrangers. L'exécutif doit en effet tirer les leçons de deux premières années du quinquennat et considérer que le pacte de responsabilité constitue sa meilleure arme – voire la seule – pour « réaffirmer la priorité à la croissance, à l'emploi, à l'investissement », selon les termes du président de la République au lendemain du scrutin européen. Il est maintenant urgent que toutes les mesures annoncées, notamment sur le plan fiscal, deviennent une réalité avec des engagements fermes au-delà de 2015. La confiance des entreprises est à ce prix.